

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE SAINT-MAURICE

**SÉANCE ORDINAIRE
DU 3 AOÛT 2015**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en date du 3 août 2015 à dix-neuf heures à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Deux (2) personnes assistaient à cette assemblée.

Sont présents monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et madame Line Lecours, conseillère formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Madame Nancy Vallières est aussi présente et agit comme secrétaire de l'assemblée.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR
08-2015-127**

- 1- Ouverture de la séance ordinaire
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015
- 4- Dépôt du procès-verbal de la journée d'enregistrement du 16 juillet 2015
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Correspondances
- 7- Avis de motion – Règlement # 733 – Règlement d'emprunt concernant le Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
- 8- Avis de motion – Règlement # 734 – Règlement relatif au directeur général et au secrétaire-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
- 9- Demande de soumissions sur invitation – Conduite d'aménée du réservoir village numéro 1
- 10- Demande de soumissions sur invitation – Pavage rue des Daturas
- 11- Période d'information
- 12- Période de questions
- 13- Levée de la séance ordinaire

Sur proposition de madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, il est résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le président de l'assemblée.

Adoptée.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015
08-2015-128**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 ayant été remis à chacun des membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ordinaire, la secrétaire est exemptée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par madame la conseillère Line Lecours et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit adopté.

Adoptée.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA
JOURNÉE D'ENREGISTREMENT DU 16 JUILLET 2015
08-2015-129**

Le secrétaire-trésorier dépose le procès-verbal de la journée d'enregistrement tenue le 16 juillet 2015 concernant le règlement d'emprunt numéro 732 pour le pavage de la rue des Daturas et indique qu'aucune personne n'est venue signer le registre à cette fin.

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES
08-2015-130**

Il est proposé par madame la conseillère Line Lecours, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu unanimement que la liste des comptes soit adoptée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer pour une somme de 314 244,27 \$.

Adoptée.

**CORRESPONDANCES
08-2015-131**

P-01 Gouvernement du Québec
Vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique
Et ministre responsable de la région de Lanaudière

**SUJET : PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA
FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À
TEMPS PARTIEL**

Cette aide financière permet de payer la majeure partie des coûts associés à leur formation. L'analyse des demandes soumises par les municipalités régionales de comté (MRC) dans le cadre de la première année de ce programme est terminée. La municipalité peut bénéficier, par l'entremise de notre autorité régionale, d'un soutien pour la formation de nos pompiers volontaires. Il est à noter que les montants seront versés à la MRC qui répartira les sommes allouées aux entités qui assument les frais de formation admissibles comme un service de sécurité incendie ou une régie.

P-02 Assemblée Nationale
Député de Saint-Maurice
Monsieur Pierre Giguère

Copie d'une correspondance envoyée à monsieur David Heurtel
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de
la Lutte contre les changements climatiques

**SUJET : DEMANDE D'INTERVENTION DANS LE DOSSIER DU
SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-ÉTIENNE-DES-
GRÈS**

Le litige entre la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a des conséquences importantes sur la viabilité de la Régie et influence leur lien de confiance. Il est à noter que plusieurs questions demeurent sans réponses tant pour la Municipalité que pour la Régie, l'analyse du dossier serait certainement un point de dénouement important. Présentement, ils sont au point de rupture

dans le dossier, en conséquence leur cause des frais juridiques et de ce fait aux contribuables de la Mauricie. Monsieur le député demande au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'intervenir dans ce dossier afin de répondre aux questionnements des deux parties et de remédier à cette malencontreuse situation.

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT NUMÉRO 733
RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LE PROGRAMME DE
TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC
08-2015-132**

Monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil le règlement numéro 733 relatif à un règlement d'emprunt concernant le Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT NUMÉRO 734
RÈGLEMENT RELATIF AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
08-2015-133**

Monsieur le conseiller Daniel Duchemin donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil le règlement numéro 734 relatif au directeur général et au secrétaire-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel afin d'ajouter aux pouvoirs et obligations du directeur général de la municipalité certaines dispositions de la Loi sur les cités et villes.

**DEMANDE DE SOUMISSION SUR INVITATION
CONDUITE D'AMENÉE DU RÉSERVOIR VILLAGE NUMÉRO 1
08-2015-134**

Considérant les travaux de remplacement de la conduite d'amenée du réservoir village numéro 1.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Danny Roy, à effectuer une demande de soumissions sur invitation pour le remplacement de la conduite d'amenée du réservoir village numéro 1.

Adoptée.

**DEMANDE DE SOUMISSION SUR INVITATION
PAVAGE RUE DES DATURAS
08-2015-135**

Considérant les travaux de pavage de la rue des Daturas.

Considérant l'adoption du règlement d'emprunt numéro 732.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Line Lecours, appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu unanimement que le conseil

de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Danny Roy, à effectuer une demande de soumissions sur invitation pour le pavage de la rue des Daturas pour le règlement d'emprunt numéro 732.

Adoptée.

LEVÉE DE LA SÉANCE
08-2015-136

Sur proposition de monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, il est résolu que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19 h 40.

Adoptée.

S/ _____ S/ _____
Maire Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe
